



Réserve naturelle régionale MARAIS DE REUVES



Carte d'identité

Commune(s) – Département (s)	Reuves (51)
Propriétaire(s)	Commune
Superficie	64,3 hectares
Mesure d'inventaire / Label	ZNIEFF n°01135 type I «Les marais des Saint Gond” ZICO n°CA03 “Marais de Saint Gond” Natura 2000 : site n°38 « Marais de Saint Gond »

Historique de classement / gestion du site

Classement	Classement en Réserve naturelle volontaire par arrêté préfectoral du 13/01/1995 Classement en Réserve naturelle régionale par délibération du 28 avril 2008
Gestionnaire	Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne - arrêté régional du 16/05/2008
Comité consultatif	Arrêté régional du 16/05/2008
Conseil scientifique	Arrêté régional du 16/05/2008 (C.S.R.P.N.)
Plan de gestion	Plan de gestion 2010-2015 en cours de validation

Patrimoine naturel

Milieus présents	Mares et marais calcaires, saulaies, tourbières boisées, forêt alluviale résiduelle, prairie à molinie, pelouses mésophiles
Données faune	- Avifaune : espèces des listes européennes et protégées au niveau national (Busard des roseaux, Busard saint martin, Pie-grièche écorcheur...) - Libellules (Agrion de mercure, Cordulie à corps fin...) - Papillons : 1 espèce protégée au niveau national (Damier de la s succise) - Batraciens (Triton crêté, Rainette arboricole)
Données flore	216 espèces floristiques dont : - 2 espèces protégées au niveau national (Oeillet superbe, Renoncule grande douve) - 5 espèces protégées au niveau régional (Peucedan des marais...) - 24 espèces rares à très rares en Champagne-Ardenne
Données géologiques / paléontologiques	-
Enjeux	Les marais de Saint Gond sont un site majeur de Champagne Ardenne, quoique fortement dégradés ces dernières décennies. Le marais de Reuves est un des secteurs résiduels où la volonté des acteurs locaux a permis de mettre en œuvre des mesures de protection et de gestion. C'est la raison de son classement en R.N.R. au sein du R.R.B. de Champagne Ardenne.

Activités, usages et gestion

Principaux usages	Activités de chasse, pêche, pâturage écologique mis en place
Ouverture au public	Sentier de découverte (caillebotis) et panneaux d'information et d'interprétation
Axes actuel de la gestion	- Favoriser et restaurer les habitats les plus remarquables en limitant le développement des formations arborescentes - Restaurer le caractère inondable de la tourbière - Assurer le suivi scientifique du site - Valoriser le site en tant que support de découverte des milieux naturels - Assurer la concertation avec les acteurs locaux (chasseurs, pêcheurs...)